

Futur ou conditionnel ?

Le **futur simple** et le **conditionnel présent** ont le même radical : seules les terminaisons changent.

Personne	Futur	Conditionnel
je	-rai	-rais
tu	-ras	-rais
il / elle	-ra	-rait
nous	-rons	-rions
vous	-rez	-riez
ils / elles	-ront	-raient

La méthode

1. Cherche l'indice dans la phrase.
 - *demain, bientôt, quand*, ou « si » + présent → **futur** : *Si tu viens, je serai content.*
 - « si » + imparfait, souhait, politesse, verbe principal au passé → **conditionnel** : *Si tu venais, je serais content.*
2. Pour vérifier, remplace le sujet par « nous » : **-rons** (futur) ou **-rions** (conditionnel).
3. Écris la bonne terminaison.

Exemples

- Demain, je **partirai** tôt. (futur)
- À ta place, je **partirais** tôt. (conditionnel)
- Elle a promis qu'elle **viendrait**. (futur dans le passé : conditionnel)

Attention

À la 1re personne du singulier, la différence ne s'entend pas toujours : *-rai* ou *-rais*. Utilise le test « nous » pour ne pas te tromper.

Astuce pour retenir : Avec « nous » : -rons → futur ; -rions → conditionnel.

Exemple résolu

Complète avec le verbe entre parenthèses (futur simple ou conditionnel présent) : Elle a promis qu'elle ____ demain. (venir)

1. La phrase : « Elle a promis qu'elle ____ demain. (venir) »
2. Verbe principal au passé : futur dans le passé, donc conditionnel.
3. Réponse : « Elle a promis qu'elle viendrait demain. (venir) »

Exercices interactifs, indices et corrections : <https://retiensca.fr/competence/futur-ou-conditionnel>